

Objectifs à long terme : 20 % d'autonomie alimentaire

Axes supplémentaires au PAT actuel

A) Agir sur **l'accès à la terre et la pérennisation des fermes** en vue d'une diversification (légumineuses) et en vue d'installer des paysans plus nombreux. et

l'installation et l'accompagnement de maraîchers sur les 130 ha repérés & disponibles sur le Pays de Montbéliard : **180ha** sont nécessaires avec **65 maraîchers (temps plein)** source Parcel : en annexe

B) **Construire une filière maraîchère locale (fruits et légumes) :**

Accès à la terre, production sur le territoire de l'agglomération, transformation, mutualisation, recherche et développement.

C) **Agir sur le développement des jardins :** exemple des « jardins de la victoire » pendant la dernière guerre qui fournissaient, en Angleterre, 40 % de la nourriture.

- s'inspirer de l'expérience de Rodez (*les potes âgés*)

- former des animateurs jardins

- demande d'affecter 10 % des emplois des espaces verts sur des actions jardinage alimentaire
ex Montbéliard : service espace verts : 44 agents, 3500m2 de serres, 150 Ha entretenus

D) **Actions d'éducation populaires**, de co-construction citoyenne/ débats, rencontres, plaidoyer etc.

E) **Coopération internationale :** *Nourrissons le monde* avec les partenaires du festival

Alimenterre /CCFD-terre solidaire, Artisans du monde, Initiative développement, avec des liens avec la coopération décentralisée menée par les collectivités locales...

Leviers (Années 2023-25) :

A) **l'accès à la terre et la pérennisation des fermes**

A1) **3 espaces tests**

- Finaliser l'espace test à Audincourt
- préparer 2 autres (repérage par PMA, diagnostic d'au moins 4 espaces potentiels)

A2) **Accompagnement** des candidats (6 actuellement) à l'installation hors cadre familial et des maraîchers actuels : chantiers participatifs, AMAP...

Au delà du repérage actuel, faire des diagnostics précis, préparer les sols, anticiper les problèmes d'approvisionnement en eau, les conditions de bail etc.

A3) **Diagnostic ; bilan environnemental** (4 espaces potentiels)

selon la méthodologie de Terre de Liens : environnement, étude des sols, hydrologie, propositions d'amendements, moyens : partenariat avec des sourciers, avec le Samu de l'environnement et autres (Cfppa Valdoie, Université, Terre de liens, ...)

A4) **Préparation des sols sur 4 lieux repérés avec en priorité les 2 autres espaces tests**

La fertilité des sols, recensés par L'ADU pour le maraîchage nécessite

- une préparation en apportant notamment du broyat. Ce qui peut se faire avant l'installation proprement dite, par l'apport de broyat, de compost, épandage, déchaumage, semis d'engrais vert...)

- L'utilisation des méthodes d'**agroforesterie** sur les zones maraîchères (haies vives, brise vent, arbres fruitiers, etc.)

A5) Pérennisation contre le risque sécheresse : équipement en **stockage d'eau**

A6) La transmission avec l'appui de Terre de Liens

Élargir la recherche de foncier au-delà des friches actuelles (notamment sur les futurs départs en retraite) avec des productions orientées vers l'alimentation, notamment des céréales et des légumineuses. Prise de contact avec 2 cédants (pour exemple, un départ en retraite dans les 4 ans d'un exploitant sur Allondans)

B) la filière maraîchère locale

Ba) Le début d'une coopération entre maraîchers :

B1) Enquête des besoins pour Main d'Oeuvre et pour valorisation : mutualisation matériel, massification, chambre de stockage, commercialisation

2) (Poursuivre les modules prévus en 2022) actions pédagogiques et de sensibilisation aux emplois de jardinage et de maraîchage, en direction, d'une part de bénévoles et d'autre part de personnes inscrites à Travaillons ensemble

B3) Organisation de la filière : rencontres des acteurs, engagement des premières actions coopératives, partenariat avec les magasins en circuit court et centres sociaux, ateliers de valorisation de fruits et légumes, matériel, locaux.

Recherche et concertation avec les structures de restauration collective.

- Organiser le soutien de la communauté (agriculture soutenue par la communauté, AMAP)
- Rendre attractif l'installation, compenser l'injustice de la PAC (la moitié des revenus des exploitants agricoles), explorer les pistes proposées par Terre de Liens (SCIC, salariat des maraîchers, régies municipales, délégation de services, etc.)
- Proposer des alternatives aux projets d'artificialisations (jardins, installation de maraîchers),

B4) ateliers de valorisation des légumes invendus : stockage, autoclave, contenants.... -examiner les conditions d'utilisation des équipements existants, -si besoin compléter par du matériel adapté - former aux techniques et aux normes de transformation et de conservation

Initiatives inspirantes

- coopératives d'installation paysanne : <http://ciap-pdl.fr/>
et <https://www.agriculturepaysanne.org/Le-Diagnostic-Agriculture-paysanne-13>

-terres -citoyennes-albigeoises : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/terres-citoyennes-albigeoises-monographie-1-initiatives-foncières-citoyennes>

-Part'age ton pote agé <https://www.jce-rodez.fr/actualites/c/0/i/63649891/part-age-ton-pote-age-il-est-temps-de-jardiner>

- **Parcel** , calcul des surfaces et des emplois pour 20% d'autonomie sur PMA: <https://parcel-app.org/resultats-pour-l'alimentation-relocalisee>

